



PLAN DE L'INTERVENTION

- **L'énergie citoyenne: éléments de contexte**
- **Présentation du dispositif ENRCIT**
- **Illustration par un exemple**



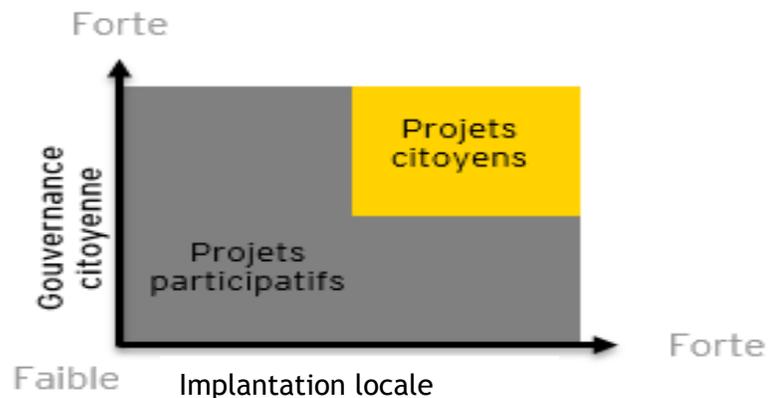
Contexte de l'énergie citoyenne



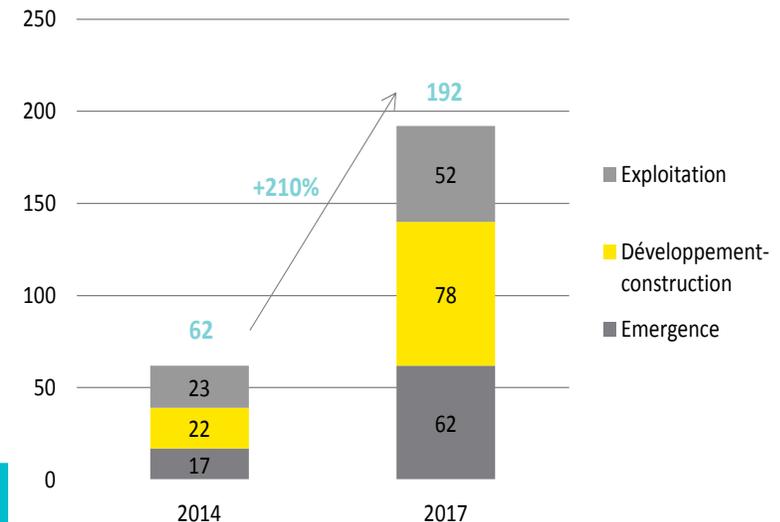
L'Énergie Citoyenne, que vise-t-on ?

- La participation active des citoyens dans les projets EnR peut prendre de multiples formes
- Les projets citoyens sont un sous-ensemble des projets participatifs
- Courants dans d'autres pays, les **projets portés** par des collectivités et collectifs citoyens commencent à se multiplier aujourd'hui en France.

Distinction entre projets participatifs et citoyens



Evolution du nombre de projets EnR citoyens 2014-2017 dans 7 régions*





Un cadre législatif et réglementaire porteur

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) reflète une **volonté politique nationale** de soutenir les EnR participatives et citoyennes pour accélérer et intégrer plus profondément la transition au cœur des territoires.
- Apparition du concept « d'investissement participatifs pour production d'EnR »
- Facilitation du financement des sociétés de projet par particuliers et collectivités
Article 109 et article 111
- 2016 : Mise en place du bonus « participatif » dans les appels d'offres de la CRE
2018 : Distinction du bonus Citoyen (3 eur / Mwh) et du Bonus participatif (1 eur / Mwh)
au cœur des discussions de place en cours avec la DGEC



Etat des lieux de l'animation en territoire

- ▶ Des réseaux d'animation de la thématique Energie Citoyenne en construction
- ▶ A ce jour, 10 réseaux régionaux financés par l'Ademe et les Régions
- ▶ Une animation nationale portée par Energie Partagée Association, financée par l'Ademe à 49%
- ▶ **Objectif:** donner des solutions aux territoires pour maîtriser la gouvernance des projets EnR à l'échelon local

Énergie Partagée en Île-de-France
Olivier BERLAND
☎ 06 87 46 70 73
olivier.berland@energie-partagee.org

Énergie Partagée en Centre-Val de Loire
Raphaël MERCEY
☎ 06 64 47 54 51
raphael.mercey@energie-partagee.org

Réseau Taranis (Bretagne)
Amandine PIERRE-LOTI
☎ 02 23 63 20 88
amandine.loti@eolien-citoyen.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Grand-Est
Léna MIGNE
☎ 03 24 32 03 23
lmigne@ale08.org

Réseau Énergies Citoyennes en Bourgogne-Franche-Comté
Paul-Jean COUTHENX
☎ 07 68 96 15 10
paul-jean.couthenx@coopawatt.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)
Claire LEGRAND
☎ 02 23 63 20 88
claire.legrand@eolien-citoyen.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Auvergne-Rhône-Alpes (EC-AURA)
Simon SERIEYE
☎ 04 72 56 33 41
simon.serieye@auvergnerhonealpes-ee.fr

Réseau Cirena (Nouvelle-Aquitaine)
Charlène SUIRE
☎ 06 64 54 71 95
charlene.suire@cirena.fr

Réseau ECLR (Occitanie)
Alenka DOULAIN
☎ 06 41 57 15 78
alenka.doulain@ec-lr.org

Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Vincent BAGGIONI
☎ 07 69 70 89 33
vincent.baggioni@energie-partagee.org

Réseau ECLR (Occitanie)
Johann VACANDARE
☎ 06 40 36 94 90
johann.vacandare@ec-lr.org

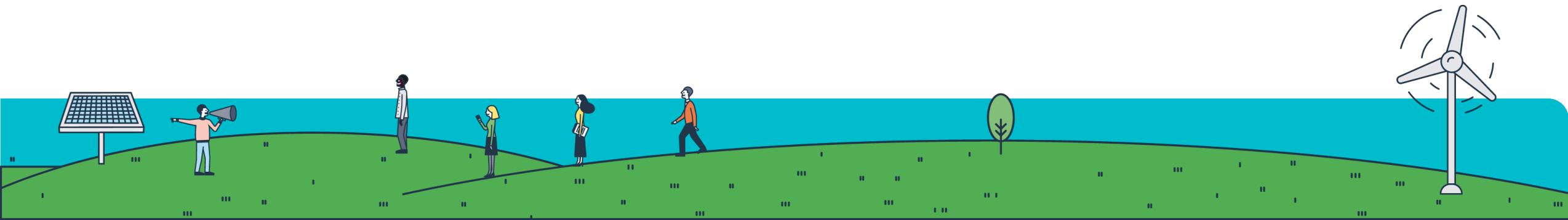
Réseau ECLR (Occitanie)
Louise BALMER
☎ 06 52 04 16 38
louise.balmer@ec-lr.org

Réseau Énergies Citoyennes en Nouvelle-Aquitaine
Anne-Marie BAILLY
☎ 06 29 62 46 31
anne-marie.bailly@coopawatt.fr

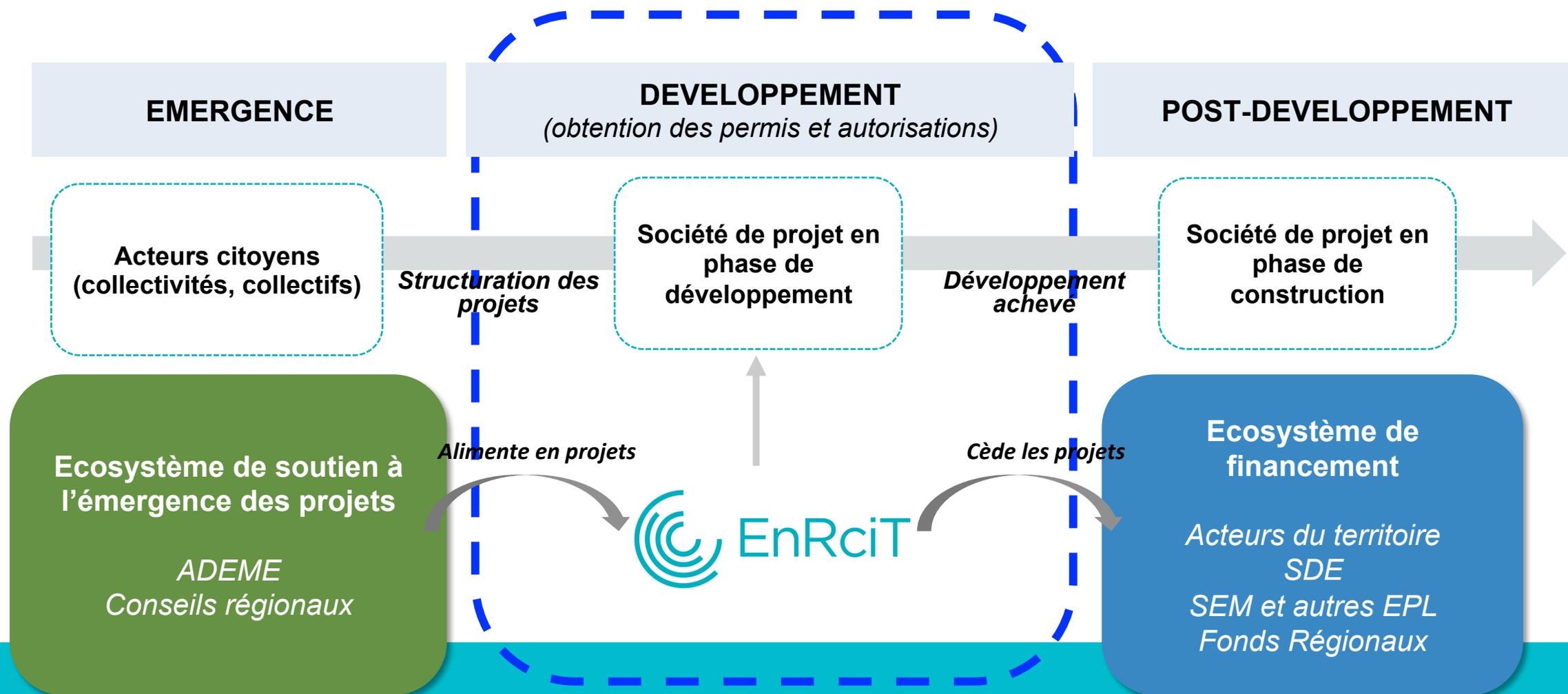
Réseau Énergies Citoyennes en Occitanie
Célestine VOEGEL
☎ 06 82 15 84 84
celestine.voegel@cirena.fr



Présentation du dispositif ENRCIT



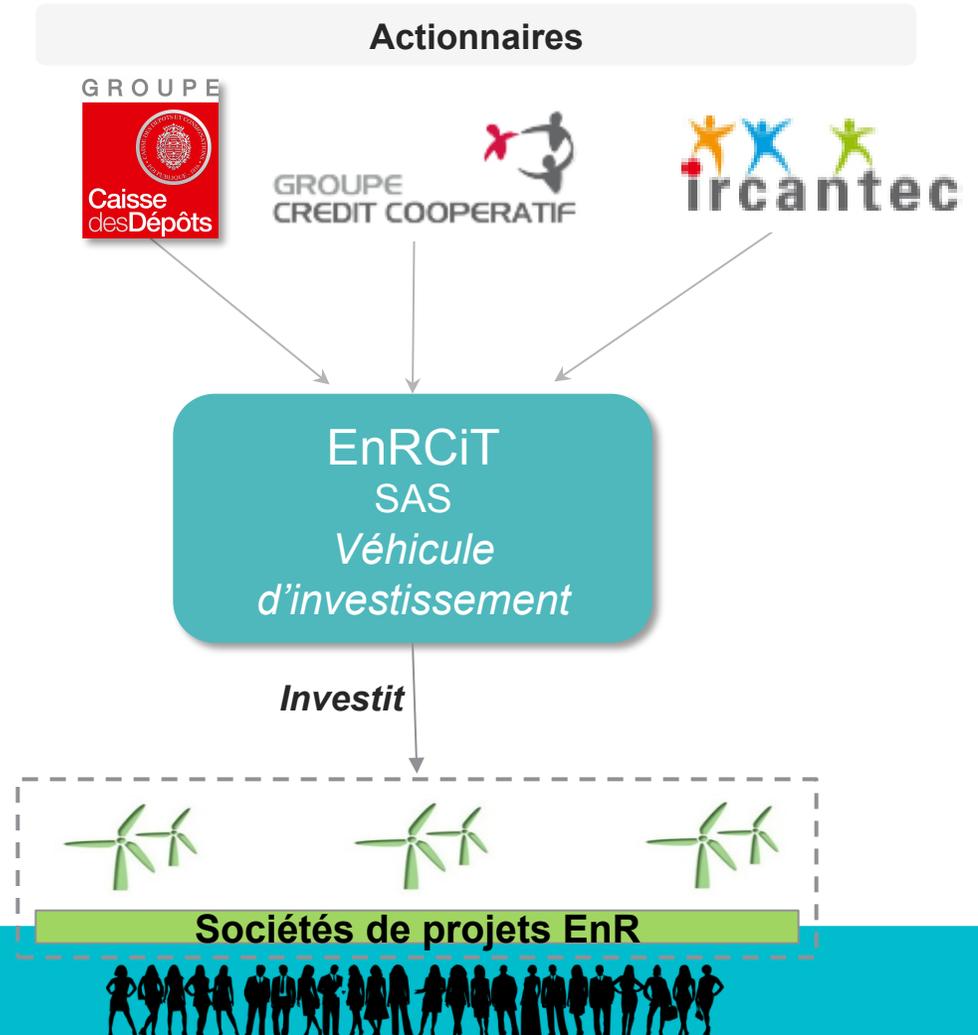
EnRciT, permet de mutualiser le risque





Structuration et gouvernance

- ▶ **Un outil au service des territoires:**
 - 3 co-actionnaires partageant les mêmes valeurs de soutien aux territoires
 - À l'entrée d'EnRciT, des projets structurés par les acteurs locaux ;
 - A la sortie, cession des parts d'EnRciT, réalisée en priorité au profit de l'écosystème territorial
- ▶ **Choix d'Énergie Partagée,** acteur reconnu des EnR citoyennes, pour gérer le véhicule pour le compte de ses actionnaires, selon la thèse d'investissement propre à EnRciT
- ▶ **Un Comité d'investissement décisionnel sur les investissements et désinvestissements,** qui se réunira mensuellement.





Thèse d'investissement

ACTIFS

- ▶ **Projets EnR Citoyens** : participation minoritaire **en fonds propres** d'EnRCiT dans les sociétés projets

TECHNOLOGIES FINANCEES

- ▶ **Eolien et photovoltaïque** dans un premier temps, filières les plus matures

MONTANT

- ▶ **10 M€, soit c. 150 projets (>1 MW) sur 10 ans**
- ▶ **Ticket moyen par projet : 40 à 150 Keur**

MODALITES D'INVESTISSEMENT

- ▶ Intervention en **parts sociales minoritaires**
- ▶ Projets détenus à hauteur de **40% minimum un collège citoyens/collectivités,**
- ▶ **Implication forte des citoyens-investisseurs dans la gouvernance**
- ▶ Une sortie au profit du territoire négociée dès la création de la SPV



Origine des projets

Le vivier des projets citoyens provient :

- ▶ **Des réseaux régionaux spécialisés en Energie Citoyenne en cours de constitution sur le territoire**
 - Ils sont 10 aujourd'hui: l'objectif est de couvrir la totalité du pays => Action Ademe / Région
 - En attendant, c'est Energie Partagée Association qui anime le réseau des zones blanches (Normandie / HdF / Corse)

- ▶ **De nombreux projets portés par les collectivités sont en train de s'ouvrir à une co-construction citoyenne.**
 - Suivi par des associations, des collectifs informels...
 - Une information à renforcer auprès des associations des élus, des collectivités
 - Des partenariats à construire avec les fonds régionaux.

- ▶ **Des développeurs, des bureaux d'étude sont également en train de faire le pari du co-développement.**
 - Capitalisation sur des retours d'expériences croissants, mais encore marginaux.



Modalités d'instruction

ENRCIT a mandaté Energie Partagée pour:

▶ Instruire

- La politique d'investissement et le choix d'investir restent aux mains d'EnRciT
- Des procédures de co-instruction pourront être mise en place sur les territoires

▶ Evaluer

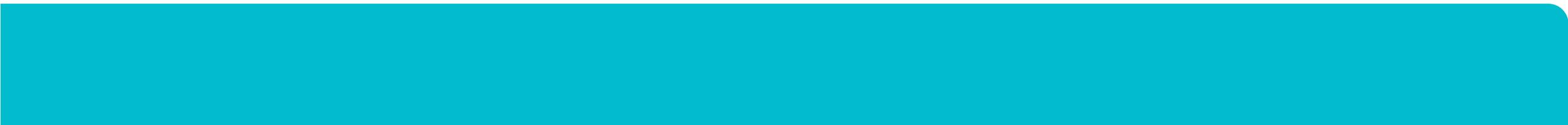
- Le projet en développement va être évalué sur une grille de critère définie par EnRCIT
- La crédibilité technique, la capacité du projet à finaliser son développement, la dynamique de groupe sont des éléments critiques

▶ Conseiller

- Informer, sensibiliser les collectifs sur les enjeux du développement. Les étapes, les risques, la valorisation de ce risque...
- Appuyer les citoyens dans les projets partenariaux de co-développement
- Orienter les porteurs sur les dispositifs d'accompagnement existants en région.



Illustration par un exemple





Exemple

Une collectivité veut valoriser un Centre d'Enfouissement Technique

- Projet photovoltaïque au sol
- Puissance estimée 8 MW
- La collectivité priorise une approche territoriale
- Mais a des moyens de développement limités

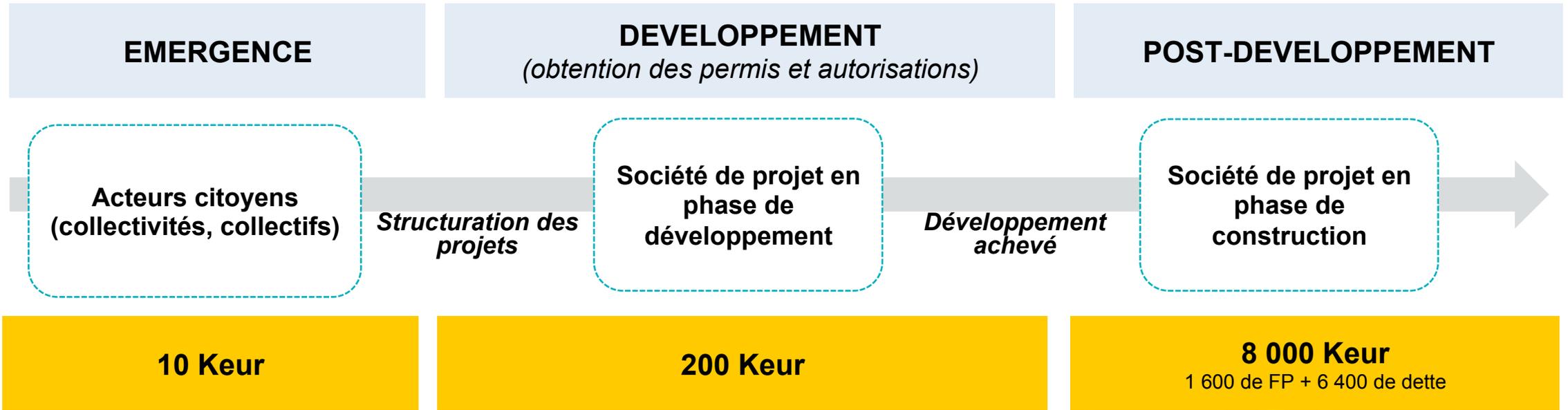
On organise un développement intégrant le territoire

- Des associations / citoyens en mode projet – accompagnés par le réseau régional
- Un appui technique (bureau d'étude, développeur)

Création d'une SPV de projet

- 1000 Eur de capital social
- 25% pour la Commune pour la Maitrise Foncière
- 26 % pour l'association citoyenne qui va porter et animer le projet
- Reste 49% à trouver

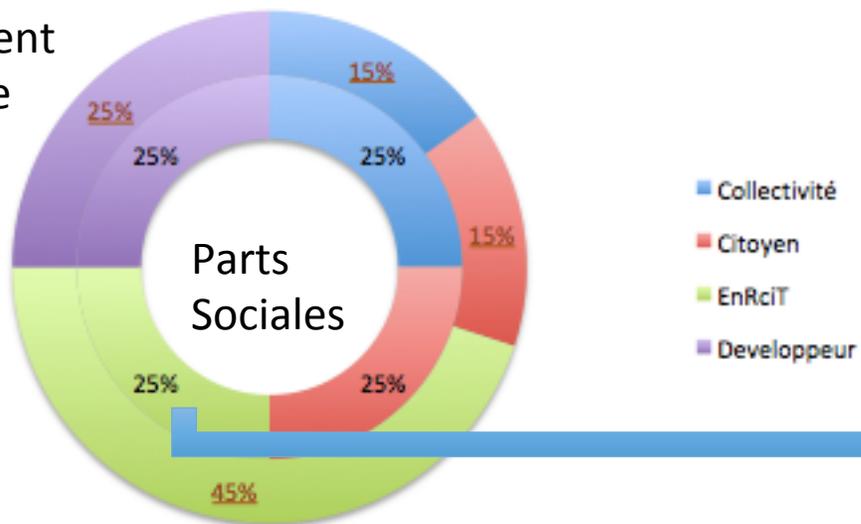
Les besoins de financement par phase



Exemple: fonds propres de la SPV

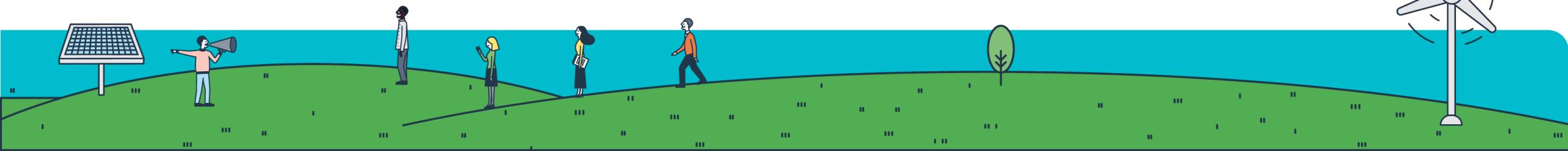
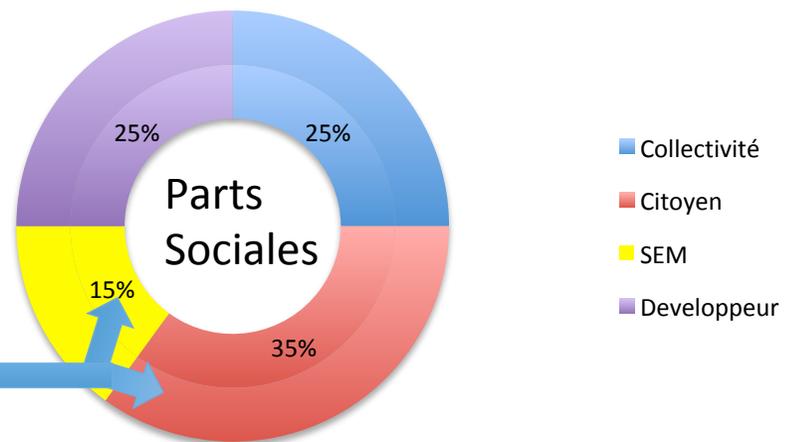
En Développement
200 Keur

Financement
Numéraire



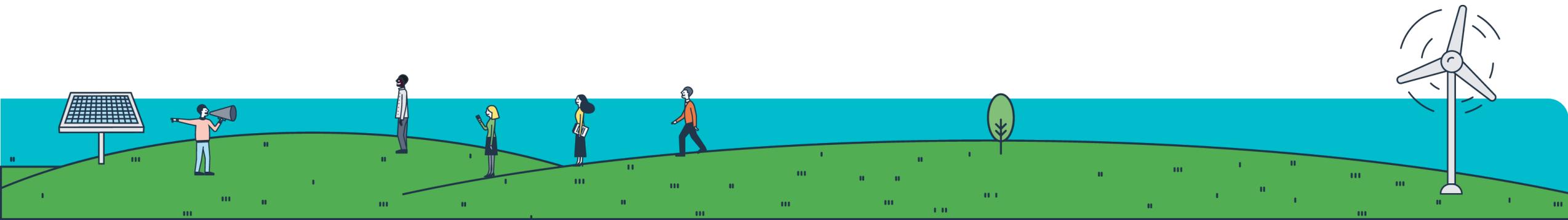
En Exploitation
1 600 Keur

Financement
Numéraire





Déploiement d'ENRCIT





Installer EnRciT dans les écosystèmes locaux

- ▶ **Le dispositif a une vocation nationale et répond à une demande des territoires...**
 - Besoin fort exprimé par les acteurs de terrain
 - Etude ADEME-CDC en 2016 en coordination avec plusieurs DR

- ▶ **....dans un écosystème d'acteurs et d'outils d'accompagnement hétérogènes.**
 - Outils développés par les DR Ademe / Région
 - Présence d'outils régionaux d'investissement, plus ou moins actifs sur les phases de développement
 - Présence d'outils au niveau départemental: SDE / Aménagement du Territoire

- ▶ **2018 est l'occasion d'affiner par région le dispositif pour mettre en place le maximum de complémentarité.**
 - Dans certains cas, intégration de l'outil dans la stratégie régionale existante
 - Dans d'autres, occasion de créer le réseau et de l'animer

Apres 6 mois où en est – on ?

- ▶ **Une bonne notoriété au sein des réseaux citoyens...**
 - Apres le lancement aux Assises en Janvier 2018
 - De nombreuses réunions et présentations ont été faites, couvrant toutes les régions.
- ▶ **2019, la volonté sera à l'élargissement de la communication.**
 - En s'appuyant sur les premiers exemples concrets
 - Dans les réseaux collectivités et EnR plus large
- ▶ **Un pipe projet en construction, à fin novembre**
 - 4 Comités d'investissement tenus
 - Une démarche flexible pour s'adapter au besoin



Tableau récapitulatif des projets
au 30/11/2018

Statut du projet	Nb de projet	Puissance MW	Montant EnRcit Keur
Prospect	13	150	1800
Vivier	7	90	1000
Accord de principe	5	33	300
Engagement			
Closing et décaissement			



Merci de votre attention – Q&A

Contact@EnRciT.fr

